

Les charleries

Charles-É. Jean

308

28 février 2014

Les déboursés au Séminaire

Les parents qui avaient des jeunes au Séminaire de Rimouski, comme dans d'autres pensionnats, devaient souvent se serrer la ceinture pour défrayer leurs coûts de pension et de scolarité.

En 1953-1954, pour les pensionnaires, les déboursés s'élevaient à 385 \$. À la rentrée, outre les frais de redingote ou de blazer, il fallait payer une inscription de 15 \$. Cela comprenait notamment le service du médecin, le vestiaire, les jeux et la bibliothèque. En cas de maladie, il fallait déboursier un dollar par jour pour un séjour à l'infirmerie.

La pension et l'instruction exigeaient la grosse part : 335 \$. Le lit garni commandait 15 \$ pour l'année et le lavage du linge, 20 \$. Tous les morceaux de linge lavable devaient porter un numéro. À un jour donné de chaque semaine, les élèves déposaient leur linge sale dans un coin de la salle de récréation et leur poche de linge leur était rendue quelques jours plus tard avant de monter au dortoir.

En 1960-1961, pour les pensionnaires, les coûts étaient de 550 \$, soit une augmentation d'autour de 30 % par rapport à l'année scolaire 1953-1954. Le lit garni était passé de 15 \$ à 50 \$ et le lavage du linge de 20 \$ à 30 \$. Les frais de scolarité étaient de 180 \$ pour toute l'année. L'augmentation de tous ces coûts se justifiait par la hausse des salaires des employés laïcs. Les élèves du Pavillon de philosophie avaient des coûts supplémentaires de 70 \$ à cause de la chambre individuelle et des laboratoires.

De tout temps, les services qu'on nous offrait étaient de grande qualité sauf peut-être pour la nourriture qui n'était pas toujours appréciée. Mais tout le monde sait que les mets d'une cafétéria ne sont pas comparables à ceux de maman.

Plusieurs élèves ont réussi à faire leur cours classique grâce à des dons de bienfaiteurs anonymes ou connus, des prêtres, mais aussi des laïcs. Sans compter la quête annuelle auprès de tous les diocésains qui permettait de restreindre les coûts de pension et de scolarité. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, l'implication de tous ces prêtres du Séminaire qui gagnaient un salaire d'environ 300 \$ par année.

En 1960-1961, les frais de scolarité s'élevaient à 90 sous par jour. Il serait intéressant de comparer ces frais à ceux chargés aujourd'hui dans les écoles privées ou même ce qu'il en coûte au gouvernement dans les écoles publiques.

101

26 novembre 2013

Le collège et les grilles

Au Séminaire de Rimouski tant que l'institution a existé, il y avait deux cours de récréation : celle située à l'est était réservée aux plus jeunes et l'autre aux grands. Les deux cours étaient entourées partiellement de grilles.

Du côté des plus jeunes qui formaient la Petite salle, l'une des grilles nous séparait de la prison de Rimouski. Le gardien de prison, un monsieur Nelson, demeurait avec sa famille dans une maison qui

faisait partie de l'édifice pénitentiaire. On pouvait voir les enfants jouer dans la cour et aussi des prisonniers qui travaillaient à l'occasion sur le terrain.

Un jour de printemps, avec quelques confrères, nous nous sommes approchés de cette grille pour voir les prisonniers qui bêchaient le jardin. L'un des prisonniers est venu nous voir. Nous avons engagé la conversation. Celui-ci nous a fait un parallèle entre notre état et le sien. Il a dit : « Vous êtes aussi prisonniers que moi. » Nous trouvions ça charmant même si nous savions bien qu'il y avait une différence entre eux et nous. Puis finalement, un maître de salles est venu interrompre la conversation. Il est probable que le directeur de la prison a été informé de cet incident parce plus aucun prisonnier ne s'est avancé vers la grille par la suite.

Du côté sud de la cour des Grands, une construction a commencé sur la rue de l'Archevêché à la fin des années 1950. Tout en nous promenant ordinairement deux par deux dans la cour pendant les courtes récréations, nous avons pu suivre l'évolution des travaux. Quand la construction fut terminée, on pouvait voir un bloc de six appartements. Je pense bien que c'était le premier immeuble à appartements de cette ville. Dans ce temps-là, il y avait deux possibilités de résidence : la maison familiale ou la maison de chambres.

Nous avions tendance à penser que cet immeuble était occupé par des gens de mœurs légères. D'ailleurs, un confrère l'avait baptisé d'un nom que j'ai oublié, mais qui sonnait comme bordel.

Il est certain que nous avons porté un jugement hâtif sur ces gens qui vivaient là. En revanche, en nous voyant jouer ou prendre une marche dans la cour quatre ou cinq fois par jour, ces gens devaient se dire : "Que font ces jeunes de 17, 18 ans à flâner ou à jouer ? Ils devraient plutôt travailler comme nous."

Il faut dire que ces grilles ne nous importunaient pas. Un élève qui voulait sortir sans permission ou *junper*, comme on disait à l'époque, avait d'autres issues. En partie, les grilles étaient peut-être là pour notre protection, mais nous ne le voyions pas de cette façon.

651 8 juillet 2014

Le dortoir

Quand je suis entré au Séminaire de Rimouski en 1953, une de mes premières activités fut d'aller visiter le dortoir qu'on m'avait assigné. Quel choc devant l'immensité de la salle ! Le dortoir D était situé au sixième étage au centre de l'édifice. Il pouvait accueillir autour de 150 jeunes. Chacun avait son lavabo et son armoire. Dans une extrémité, il y avait un bain de pieds et des toilettes. Il arrivait que certains élèves se lèvent la nuit pour aller étudier, assis sur le banc de toilettes.

La nuit, on entendait des bruits bizarres. Les rêves n'étaient pas toujours silencieux. Parfois, des odeurs nauséabondes viciaient l'air ambiant et persistaient à cause d'une aération insuffisante. D'autres fois, une toux prolongée se faisait entendre. Heureusement, dans l'insouciance de la jeunesse, cela ne me perturbait pas.

Quelques semaines après la rentrée, une nuit, j'ai pissé au lit. En me levant le matin, j'ai prestement caché le délit en remontant les couvertures. Je ne voulais pas qu'un autre élève voit ce désastre liquide. Il ne s'est rien passé ; mais j'étais inquiet. Quelques jours plus tard, à mon grand désarroi, j'ai récidivé. Quand je suis arrivé le soir même à mon lit, une immense toile recouvrait le matelas. J'ai dû coucher quelques nuits avec cette alèse. Mais, j'avais eu ma leçon. Cela ne s'est plus jamais reproduit.

Pendant la saison du hockey, surtout le samedi soir, les nuits étaient plus agitées. Quelques élèves avaient un radio-cristal et pouvaient suivre les parties en cachette. Quand les Canadiens comptaient un but, on pouvait entendre des cris étouffés. Certains jeunes qui n'avaient pas la chance d'être si bien équipés se levaient pour savoir qui avait scoré.

À ma deuxième année de pensionnat, étant donné que j'étais dans les derniers doyens de mon groupe, j'ai eu un lit au même dortoir avec les nouveaux élèves. L'année suivante, tous les élèves de ma classe ont gradué à la Grande Salle. Mais, à cause de mon rang de doyens, comme une dizaine de mes confrères pensionnaires, j'ai dû accepter un lit au dortoir C avec les élèves de la Petite Salle. Ce dortoir était situé dans la partie est de l'édifice au cinquième étage. Deux escaliers de moins à monter le soir et à descendre le matin.

Une nuit, à ma grande surprise, des bruits répétés m'ont réveillé. Billes et cailloux frappaient les panneaux qui cachaient les fenêtres. Des cris étaient étouffés par le grésillement. C'était comme une « émeute ». Probablement qu'une permission avait été refusée ou qu'un privilège avait été retiré, je ne le sus jamais car je ne faisais pas partie de la Petite salle.

En Versification, j'ai rejoint le dortoir B qui était situé au-dessous du D. J'ai été assigné à cette salle en Belles-Lettres et en Rhétorique. Au cours de ces années, il y eut, une nuit, une tentative d'agression sur un élève. Le coupable fut identifié et renvoyé du collège. C'est d'ailleurs, à ma connaissance, le seul incident du genre qui s'est produit pendant mes six années à coucher dans un dortoir.

Je n'ai jamais dormi au dortoir A situé à l'ouest parce que je fis le saut au Pavillon de Philosophie pour mes deux dernières années. Là, nous avions chacun une chambre. Les nuits étaient plus paisibles.

322

7 mars 2014

Horaire d'une journée en 1953

Comme pensionnaire au Séminaire de Rimouski, les journées se ressemblaient sauf pour les jours de congé qui étaient le mercredi après-midi, le samedi après-midi et le dimanche. Voici l'horaire d'une journée sans congé.

Lever

À 5h 45, la cloche sonne. Chaque élève fait sa toilette en utilisant le lavabo mis à sa disposition. Chacun s'habille. Avant de revêtir la redingote, il est de bon aloi d'y donner un coup de brosse. Nous ne sommes pas obligés de faire notre lit comme dans certains autres pensionnats.

Étude

Nous nous dirigeons vers la salle d'études pour être là vers 6 h 10. Après la prière d'usage, nous avons à peu près une demi-heure pour terminer nos travaux ou apprendre nos leçons tout en luttant, certains jours, contre le sommeil. Un maître de salle surveille les 275 élèves.

Messe

À 6 h 45, le maître de salle annonce la fin de l'étude. Les élèves sortent en rangs et se dirigent vers la chapelle où une place, par rang de doyens, leur a été attribuée au début de l'année. Tous les pensionnaires sont là obligatoirement : du finissant qui peut avoir 22 ans au minet de 11 ans qui en est à sa première année. Les seuls exemptés sont ceux qui servent la messe aux prêtres.

La messe dure à peu près 40 minutes. Certains, quand même rares, cachent dans leur livre de messe des écrits compromettants et d'autres, plutôt studieux, terminent l'apprentissage de « leurs petits vers ». La messe terminée, nous nous dirigeons vers la salle de récréations.

Déjeuner

Le déjeuner commence à 7 h 30. Nous attendons notre tour pour aller à la cafétéria en jasant à gauche et à droite. À mesure que le temps passe, le maître de salle fait prendre les rangs de doyens et décide du nombre d'élèves qui peuvent partir. Il arrive parfois, surtout au début de l'année, que le maître de salle expédie les élèves trop rapidement, ce qui crée une ligne d'attente qui déborde à l'extérieur et qui donne du travail supplémentaire au surveillant de la cafétéria. Par contre, d'autres fois, tous les élèves présents sont servis et les autres attendent dans la salle de récréation.

Un bénitier le plus souvent à sec nous attend à la porte. Quand le bénitier est plein, certains futés s'amuse à répandre l'eau pour en « bénir » d'autres. En mettant le pied dans la cafétéria, il faut toujours respecter un silence complet. Nous gardons nos rangs le long des murs. Les élèves de la Petite Salle prennent la droite de la pièce tandis que ceux de la Grande Salle sont du côté gauche. Après avoir pris son cabaret, chaque élève reçoit cuillère, couteau et fourchette d'un élève finissant. Il y a deux maîtres de salle qui font la surveillance : un pour chaque Salle. Nous mangeons en silence.

Récréation

Quand le déjeuner est terminé, c'est la récréation à l'extérieur. La durée de celle-ci est plus ou moins longue selon le temps pris pour le déjeuner. Certains élèves en profitent pour jouer à la balle au mur, d'autres pour se lancer des balles ou des ballons ou pour lancer des rondelles sur la patinoire et en cas de pluie, c'est la marche sur le préau.

Avant-midi

À 8 h 30, commence un premier cours de 55 minutes. En entrant en classe, nous entrons vraiment dans un autre monde. Après le premier cours, nous avons droit à une pause de cinq minutes et c'est le deuxième cours. À 10 h 30, c'est à nouveau la récréation. Vingt minutes plus tard, la salle d'études nous accueille. Il faut faire les travaux donnés aux deux premiers cours. À ce moment, il n'est pas permis de lire ce qu'on appelle un livre de lecture.

Après-midi

À midi, nous retournons à la salle de récréation en attendant le dîner. Après le repas, nous avons droit à une récréation jusqu'à 13 h 40. C'est alors une courte période d'études. À 14 h, c'est le troisième cours ; puis, à 15 h, le quatrième et dernier cours de la journée. Vingt minutes de récréation suivent et c'est le retour à la salle d'études. À 17 h 45, nous retournons pour la deuxième fois à la chapelle pour réciter le chapelet ou participer à des prières.

Soirée

À 18 h, le souper commence, suivi d'une récréation. À 19 h 40, c'est le troisième rassemblement de la journée à la chapelle pour réciter la prière du soir. À 20 h, c'est une autre période d'études avec permission de lire. Au bout d'une heure, nous descendons à la salle de récréation et une dizaine de minutes plus tard, nous prenons nos rangs de doyens pour nous diriger vers le dortoir. Le couvre-feu se fait ordinairement vers 21 h 30.

La nourriture au Séminaire

Dans les années 1950 au Séminaire de Rimouski, la cafétéria recevait, outre les élèves de cette institution, ceux de l'École de Commerce, de l'École Technique, de l'École de Marine, plus tard de l'École Normale, et, avant 1953, de l'École d'Agriculture, soit plus de 1000 jeunes de 11 à 22 ans qui consommaient environ 3000 repas par jour. Les prêtres avaient un réfectoire en arrière de la cuisine. Les employés y recevaient aussi des repas.

Les Sœurs de la Sainte-Famille dirigeaient la cafétéria, secondées par des jeunes filles célibataires. Elles avaient un budget précis. On disait qu'elles disposaient de 50 sous par repas par élève, ce qui allait chercher environ 1500 \$ par jour.

Une bonne partie de la nourriture parvenait de l'École d'Agriculture, notamment les œufs, les légumes, le lait et la viande. Je me souviens avoir vu passer dans la cour des Petits, en hiver, des traîneaux tirés par des chevaux et transportant des quartiers de bœufs et de porcs de même que des bidons de lait et des œufs.

La variété de la nourriture était forcément limitée. Le menu du matin était constitué de gruau, de céréales comme du corn flakes, de rôties, de beurre de peanuts et d'un café fait à base de pains légèrement brûlés.

Pour le dîner et le souper, on pouvait compter sur du hachis, de la fricassée, du chiard, du macaroni, des fèves au lard, des oreilles de Christ (un baloney tordu par la cuisson), de la sauce aux effaces (sauce parsemée de boudins), de la sauce aux poignées de portes (sauce blanche avec des œufs), des semelles de bottes (steaks durcis), du ragoût de boulettes, des fèves au lard, des sardines, etc. Pour le dessert, on avait des fruits cuits comme des pommes, des fraises ou des raisins, des petits puddings, des grands-pères, de la gibelotte, des brioches, du gâteau, etc. On pouvait prendre un demiard de lait par repas.

La *Vie écolière*, le journal étudiant, dans son édition de mars-avril 1955 rapporte que 1123 personnes, personnel et élèves, étaient nourries au Séminaire cette année-là. Il fallait, par année, 400 boîtes de beurre, 8700 brioches, 2000 livres de bœuf et 1000 livres de porc, 100 000 quarts de pain, 6840 minots de pommes de terre. Dans ce dernier cas, on peut penser que cela correspond à environ un demi-million de moyennes patates par année.

Le souper du dimanche était spécial. Car il fallait que les travailleuses se reposent un peu. Certaines années, le mets principal était constitué d'une sauce au chocolat peu sucrée et cuisinée maison. Lors d'au moins une année, le dimanche midi, nous mangions avec appétit du poulet et des frites. Il est certain que cette année-là la cuisinière en chef a dépassé son budget, à moins qu'elle ait économisé ailleurs.

Il y avait dans la cafétéria deux points de service. Nous prenions notre cabaret et un élève aîné nous fournissait les ustensiles. Nous passions devant le comptoir et des préposées nous servaient les portions. On ne voyait pas leur tête parce qu'on avait pris soin d'ériger un panneau. Toutefois, des rumeurs couraient de temps à autre qu'un élève obtenait une portion supérieure aux autres parce qu'il connaissait la jeune fille qui servait. D'ailleurs certains usaient de signes convenus comme une bague.

L'institut des Petites Sœurs de la Saint-Famille a été fondé en 1880 au Nouveau-Brunswick par une québécoise Marie-Léonie Paradis. En 1895, l'institut s'implanta à Sherbrooke. Leur mission était de

soutenir le ministère des prêtres au point de vue matériel. En 1904, six religieuses de cette congrégation provenant de Sherbrooke arrivèrent au Séminaire. Sœur Pauline, de regrettée mémoire, a pris charge de la cuisine en 1942. Elle était encore là quand j'étais élève. Les Sœurs de la Sainte-Famille ont quitté leur fonction en 1966.

630 1 juillet 2014

Journées de congé

Dans l'[article 322](#), j'ai décrit l'horaire d'une journée d'un pensionnaire au Séminaire de Rimouski en 1953. Je me suis attardé aux journées sans congé. L'horaire était différent le mercredi, le samedi et le dimanche.

Le mercredi et le samedi, il y avait un troisième cours à 11 heures au lieu de l'étude. L'après-midi, nous étions en congé jusqu'à 16 heures 50 le mercredi et jusqu'à 16 heures le samedi. Le congé se passait en pratiquant les sports dans la cour extérieure, en visitant la salle de lecture ou en jouant au billard dans la salle de récréation, sans compter les activités socio-culturelles qui étaient nombreuses. Les permissions pour sortir en ville étaient rares. De temps à autre, nous pouvions aller voir des films à la Salle académique, aujourd'hui Salle Georges-Beaulieu du Cégep.

L'année suivante, en 1954, il y avait plus de flexibilité. Nous pouvions aller à l'aréna pour assister à des parties de la ligue inter-collégiale de hockey ou encore fréquenter le Centre des loisirs de Rimouski, notamment pour voir des films.

De 16 heures à 18 heures le samedi, nous devions aller nous confesser pour les péchés que nous avions faits et quand nous n'en trouvions pas, nous en inventions. Nous avions le choix entre six confessionnaux, soit trois situés de chaque côté de la chapelle. Le nom du confesseur apparaissait sur chaque porte.

Le dimanche, les cours étaient suspendus. En retour, nous devions assister à la messe à partir de 7 heures pour y recevoir la communion. À neuf heures, c'était la grand'messe, une messe plus solennelle où nous entendions un sermon. En 1953, c'était le plus souvent le supérieur Mgr Louis Martin, qui chantait cette messe. L'après-midi, c'était congé jusqu'à 15 heures 50. C'était le temps officiel du parler. Les parents qui demeuraient pas très loin du Séminaire ou qui avaient leur propre moyen de transport venaient rencontrer leur rejeton dans une salle spécialement aménagée à cet effet non loin de l'entrée. Pour ma part, j'ai rarement eu la chance d'être appelé au parler, mais je ne m'en portais pas plus mal. J'étais satisfait de l'encadrement qu'on m'offrait et je ne m'ennuyais pas de mes parents.

L'étude suivait le congé de l'après-midi et nous assistions aux vêpres de 17 heures 10 à 18 heures. À 19 h 40, c'était l'étude précédée d'une prière. À 20 h 45, c'était le coucher comme pour le mercredi.

215 17 janvier 2014

Les maîtres de salle au Séminaire

Les maîtres de salle, appelés officiellement régents, étaient de jeunes prêtres qui venaient d'être ordonnés ou qui occupaient antérieurement cette fonction. Ils étaient responsables de la discipline en dehors des classes. Ils vivaient 24 heures par jour avec nous. Ils étaient à la salle d'études, à la chapelle, au dortoir, à la cafétéria, à la salle de récréation et dans la cour extérieure. Les tâches étaient distribuées entre cinq régents à la Petite salle et cinq autres à la Grande salle.

À la salle d'études, une pièce équivalente à six classes et comportant autour de 275 bureaux, il y avait un seul régent à la fois. Il occupait un pupitre adossé au mur du sud au centre de la pièce. Il était là pour garantir le silence total, s'assurer que les élèves ne soient pas en train de lire un livre de lecture, sauf pour l'étude du soir, et distribuer les permissions de sorties de la salle d'études principalement pour aller rencontrer son directeur spirituel. En principe, il devait toujours être aux aguets ; mais certains en profitaient pour réciter leur bréviaire, pour corriger des travaux d'élèves et même beaucoup plus rarement pour dormir. Ce dernier fait s'est produit quelquefois à l'étude de 6 heures et quart du matin.

À la chapelle, les régents étaient généralement là. Il y en avait trois sur des prie-Dieu le long de chaque allée latérale et les autres étaient placés en arrière. De temps à autre, en particulier lors de la messe du premier vendredi du mois, l'un était mandaté pour prononcer le sermon. Nul doute que nous le surveillions étroitement : une forme de revanche.

Au dortoir, ils pouvaient être deux pour surveiller le bon déroulement, toujours en silence, après le lever et avant le coucher. Pendant la nuit, l'un d'eux dormait dans une petite chambrette érigée dans un coin du dortoir. Il arrivait parfois qu'un maître de salle quitte sa chambrette après que les élèves se soient endormis. Mais c'était un exercice périlleux en termes de responsabilité parce qu'en sortant il fermait à clé la porte du dortoir et, en principe, aucun élève n'avait de clé.

À la cafétéria, il y avait deux surveillants par repas : un du côté de la Petite salle et un autre du côté de la Grande Salle. Les surveillants devaient s'assurer que le silence total règne et que le tout se déroule normalement. Leur tâche n'était pas toujours facile parce qu'au début du repas il y avait là les élèves de l'École Technique, de Commerce et de Marine qui prenaient place avant les cohortes du Séminaire.

À la salle de récréation et dans la cour extérieure, les relations étaient différentes parce que c'était le seul endroit où nous pouvions parler. Les maîtres de salle en profitaient pour nouer des liens amicaux avec les élèves. De temps à autre, on pouvait remarquer que certains avaient des préférences. C'était des amitiés particulières au sens le plus sain du terme. Les élèves concernés étaient affublés du nom de chats.

À la Petite salle, la douche était obligatoire une fois par semaine. Le régent devait surveiller les présences et contrôler de l'extérieur le débit d'eau pour une vingtaine de douches. Des cris s'échappaient parfois des cabines parce que l'eau était trop chaude ou trop froide.

De façon générale, les relations des maîtres de salle avec les élèves étaient très cordiales. Je ne me souviens pas que l'un d'eux ait été l'objet d'une réprobation générale ou de plaintes importantes.

À ma première année, les régents de la Petite salle étaient, selon leur ordre d'ancienneté, les abbés Léopold Desrosiers, Roland Beaulieu, Louis-Jacques Morissette, Jean-Luc Thériault et Emmanuel Gagnon. L'abbé Desrosiers était régent chez les Petits depuis 1947. Du côté des Grands, il y avait les abbés Réal Lamontagne, François-Xavier Belzile, Norbert Roussel, Rémi Sénéchal et Léopold Boulanger. L'abbé Lamontagne était régent chez les Grands depuis 1948.

J'en profite pour rendre un hommage particulier à ces éducateurs qui, sans compter leur temps, ont su nous donner un encadrement souple et formateur dans un cadre assez sévère, d'autant plus qu'ils n'avaient pas la formation reliée à cette fonction.

Fonctionnaire à l'étude

Au Séminaire de Rimouski, un fonctionnaire était un élève qui avait une tâche précise comme de débayer la patinoire l'hiver, d'être responsable de la salle de quilles, etc. Un fonctionnaire avait des privilèges. L'un d'eux était d'acheter du chocolat à la cantine dont le nom était l'Estudiantine.

Quand j'étais en Méthode (Sec. III), un maître de salle, l'abbé Gaétan Brillant, m'avait confié la tâche d'ouvrir les fenêtres quand les élèves quittaient la salle d'étude. L'objectif était d'aérer cette grande salle pour que l'air soit sain au prochain retour. C'était une tâche non traditionnelle qui intriguait mes confrères. J'étais donc promu fonctionnaire et je faisais mon travail le mieux possible.

Personnellement, je n'achetais jamais de chocolat d'une part parce que je n'avais pas les ressources financières, d'autre part parce que je n'avais pas l'habitude de manger entre les repas. Un jour, un de mes confrères me demanda d'aller lui acheter une barre de chocolat à la cantine. Je ne voulais pas, mais il a insisté. J'ai finalement accepté. Il me donna 10 sous : ce qui était le prix d'une barre de chocolat.

Ayant connaissance de ce fait, d'autres confrères me demandèrent le même service. J'étais pris dans l'engrenage. Je continuai même si personne ne m'a jamais versé plus que 10 sous. Je respectais la marque de chocolat de chacun. Erreur de ma part, je n'ai pas pensé de m'en tenir à une seule marque. Le commis de la cantine, Rino Beaulieu, se rendit compte que j'achetais différentes marques. Il me soupçonna avec raison d'acheter du chocolat pour d'autres. Appuyé par le gérant, Gérard Beaulieu, il me barra. « Désormais, me dit-il, tu ne peux plus acheter de chocolat. » J'étais content de sa décision. Je ne voulais pas perdre ma tâche de fonctionnaire : ce qui me serait arrivé si j'avais insisté pour qu'il m'en vende.

En Rhétorique (Collégial I), les responsables de ma classe ont confectionné, comme c'était la tradition, un encart pour le journal étudiant, la *Vie écolière*. Le titre était *Les visages de nos confrères*. On y trouvait la photo et des particularités sur chacun. Dans mon cas, il était écrit :

Profession : Fonctionnaire à l'étude.

Manie : Faire sourire M. Brillant.

Les confrères, trois ans plus tard, n'avaient pas oublié qu'un jour j'avais eu une fonction taillée sur mesure. Un soir, au début de l'étude, l'encart était sur nos bureaux. M. Brillant qui était encore maître de salle, d'ailleurs très apprécié, était justement le surveillant de l'étude. Il était assis au bureau central. Les 250 élèves lisaient calmement l'écart tout en ayant un œil sur M. Brillant. Tout à coup, sans prévenir, celui-ci se tourna vers moi et me fit un beau sourire. Cela a provoqué un rire général dans la salle. C'était une des rares fois que cette salle si sérieuse d'habitude se livrait à une escalade de rire.

Extrait de : [Les charleries](#), « *Séminaire de Rimouski* », blogue de Charles-Édouard Jean, ancien élève (1953-1961), puis ancien enseignant au Séminaire et à l'école polyvalente Paul-Hubert à Rimouski.

Voir aussi : <http://www.charleries.net/index.htm>